

L'Empire Vie annonce ses résultats du deuxième trimestre de 2019

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf pour les résultats par action et sauf mention contraire.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2019 (par rapport au deuxième trimestre de 2018)

- Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 20 \$ comparativement à 57 \$
- Résultat par action (de base et dilué) de 20,45 \$ comparativement à 58,14 \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires¹ de 5,1 % comparativement à 15,6 %

Faits saillants de l'exercice à ce jour au deuxième trimestre de 2019 (par rapport à la période comparable de 2018)

- Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 63 \$ comparativement à 96 \$
- Résultat par action (de base et dilué) de 64,04 \$ comparativement à 97,44 \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires¹ de 8,2 % comparativement à 13,2 %

(Kingston, Ontario – Le 1^{er} août 2019) – L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) (TSX : EML.PR.A) a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 20 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 57 millions de dollars pour la période comparable de 2018. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice à ce jour est de 63 millions de dollars, comparativement à 96 millions de dollars pour la période comparable de 2018.

La diminution des bénéfices pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour est principalement attribuable aux bénéfices moins élevés des secteurs de l'assurance individuelle, de la gestion de patrimoine et de l'assurance collective. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des bénéfices tirés du capital et de l'excédent.

« La faiblesse constante des taux d'intérêt du deuxième trimestre s'est avérée un défi de taille pour notre secteur de l'assurance individuelle. Nos autres secteurs ont maintenu leur rentabilité. Nous avons enregistré une croissance du produit net découlant des primes et des frais au cours du trimestre. En outre, la situation de notre capital, comme mesurée par le TSAV, demeure très solide, au-dessus des cibles internes et des cibles aux fins de surveillance », déclare Mark Sylvania, président et chef de la direction.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	20 \$	57 \$	63 \$	96 \$
Résultat par action - de base et dilué	20,45 \$	58,14 \$	64,04 \$	97,44 \$
Rendement des capitaux propres (trimestres annualisés) ¹	5,1 %	15,6 %	8,2 %	13,2 %

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

Sources de bénéfices ¹	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2019	2018	2018	2017
(en millions de dollars)				
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	46 \$	52 \$	97 \$	102 \$
Effet des nouvelles affaires	(6)	(1)	(8)	(4)
Gains (pertes) actuariels	(13)	8	(10)	10
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(9)	10	(10)	11
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	17	69	70	119
Bénéfices relatifs à l'excédent	12	11	20	15
Résultat avant impôts	29 \$	80 \$	90 \$	134 \$
Impôts	5	19	19	31
Résultat net attribuable aux actionnaires	24 \$	61 \$	70 \$	103 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(3)	(3)	(7)	(7)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	20 \$	57 \$	63 \$	96 \$

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur pour le deuxième trimestre ont diminué de 12 % et de 5 % depuis le début de l'exercice, principalement en raison de la diminution des bénéfices du secteur de l'assurance individuelle et, dans une moindre mesure, de la réduction des marges de la base d'actifs du secteur de la gestion de patrimoine.

L'effet des nouvelles affaires plus important en 2019 par rapport à 2018 est principalement lié au secteur de l'assurance collective et, dans une moindre mesure, au secteur de la gestion de patrimoine. L'effet du poids des nouvelles affaires pour le secteur de l'assurance individuelle a été favorable pour les deux périodes comparables de 2019 et de 2018. L'effet des nouvelles affaires est positif lorsque la valeur actualisée des profits futurs des nouvelles affaires surpasse la somme des marges comprises dans les passifs des contrats initiaux pour ces affaires additionnée aux charges engagées au point de vente.

Les gains actuariels pour le deuxième trimestre de 2019 et l'exercice à ce jour ont diminué par rapport à 2018, principalement en raison de la diminution des rendements obligataires, qui a contribué à une augmentation des passifs des contrats. Cette diminution a plus que contrebalancé les gains de la juste valeur des placements à revenu fixe du secteur de l'assurance individuelle et les résultats techniques moins favorables du secteur de l'assurance collective.

Les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont diminué au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour en raison des modifications du portefeuille de placements à revenu fixe dans le cadre des activités de gestion permanente visant à améliorer de l'appariement des actifs et des passifs dans le secteur de l'assurance vie individuelle. Un meilleur appariement se traduit par une amélioration de la rentabilité lorsque les rendements obligataires sont plus élevés et par une diminution de la rentabilité lorsqu'ils sont relativement bas.

La hausse des bénéfices relatifs à l'excédent est principalement attribuable aux rendements plus élevés des actifs en 2019 et aux charges d'intérêt moins élevées. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés du programme de couverture de l'Empire Vie.

Le ratio total du test de suffisance des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de l'Empire Vie, qui était de 149 % le 30 juin 2019 comparativement à 149 % le 31 décembre 2018, continue d'être nettement supérieur aux exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et aux cibles internes minimales de l'Empire Vie.

Mesures non conformes aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS)

L'Empire Vie a recours à des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement, de fonds distincts et de rentes fixes, pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de son rendement financier et d'exploitation et pour mettre en évidence les tendances de ses activités de

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

base qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées par les seules mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs.

Renseignements supplémentaires

Tous les montants sont en dollars canadiens et sont basés sur les résultats financiers consolidés non audités de l'Empire Vie pour la période close le 30 juin 2019. Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur l'Empire Vie dans le dernier rapport de gestion de la société et la notice annuelle. Vous trouverez ces documents dans le profil de l'Empire Vie sur le site Web www.sedar.com. Les actions privilégiées de série 1 de l'Empire Vie sont inscrites à la Bourse de Toronto sous EML.PR.A (TSX : EML.PR.A).

Au sujet de l'Empire Vie

L'Empire Vie, une filiale d'E-L Financial Corporation Limited, a été fondée en 1923. Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les placements, l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière. Le 30 juin 2019, le total des actifs sous gestion de l'Empire Vie s'élevait à 17,8 milliards de dollars. Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez le www.empire.ca pour obtenir plus de détails.

– ### –

Personne-ressource : Laurie Swinton
Directrice, Service des communications
613 548-1890, poste 3374, laurie.swinton@empire.ca
www.empire.ca

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS